

ANNEXE 2

**Dimensions et pentes des surfaces de limitation d'obstacles
Pistes destinées au décollage**

Surface et dimensions (a)	Chiffre de code			
	1	2	3	4
Surface de montée au décollage				
Longueur du bord intérieur (m)	60	80	180	180
Distance par rapport à l'extrémité de piste (m)	30	60	60	60
Divergence	10%	10%	12,5%	12,5%
Largeur finale (m)	380	580	1200	1200
			1800 (b)	1800 (b)
Pente	5%	4%	1,6(c) à 2%	1,6(c) à 2%
Longueur (m)	1600	2500	15000	15000

(a) Toutes les dimensions sont mesurées dans le plan horizontal.

(b) 1800 m lorsque la route prévue comporte de changement de cap de plus de 15° pour les vols effectués en conditions IMC ou VMC de nuit.

(c) La pente 1,6% est applicable pour la création de nouveaux objets.